



Rapport financier 2020

Assemblée générale 13 octobre 2021

octobre 2021

Rapport financier du trésorier et du trésorier adjoint présenté à l'assemblée générale de CUF du 13 octobre 2021

Les comptes administratifs 2020, qu'il nous revient de vous présenter, ont été validés par le conseil d'administration qui s'est réuni à distance le mercredi 16 mai 2021 et le commissaire aux comptes.

En 2020, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a impacté les activités de Cités Unies France et obligé l'association à s'adapter, à faire évoluer ses actions, ses modes de faire, à innover sur les process, les outils, les thématiques ou géographies à aborder. Ce faisant, cette crise a généré un développement de l'activité de l'association, malgré un ralentissement, voir un arrêt net des activités nécessitant une obligation de présentiel, en introduisant de nouvelles méthodes de travail qui s'inscriront très probablement dans la durée : pratique du télétravail, organisation de réunions à distance, utilisation de nouveaux outils informatiques.

Dans ce contexte de pandémie, l'exercice 2020 a été marqué par le fait qu'après 5 années d'exercices budgétaires déficitaires, l'association a renoué avec un budget excédentaire, le résultat 2020 étant excédentaire de 101 280 €. Plusieurs facteurs expliquent ce résultat.

Du côté des recettes :

- Les cotisations des adhérents se sont maintenues à un niveau élevé soit un montant de 775 013 euros, en dépit de la crise de la Covid, et d'un calendrier électoral chargé ;
- Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a maintenu son soutien à l'association à hauteur de 490 00 euros, et l'Agence Française de Développement a reconduit sa subvention à hauteur de 100 000 euros (+ 30 000 euros qui se sont ajoutés pour les Rencontres) ;
- Suite au dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Centre de Crise et de soutien du MEAE, une subvention de 193 800 euros avait été obtenue fin 2019. Le projet n'ayant pu démarrer qu'à compter du second semestre 2020, notamment à cause de la crise sanitaire, le montant figurant en produit de l'année s'élève à 67 789 Euros, ce qui correspond à la partie des activités ayant pu être réalisées sur cette période. La fin du projet a été décalée à juillet 2021.
- Une convention a été signée avec la Caisse des Dépôts et Consignations, pour une nouvelle subvention à hauteur de 15 000 euros ;
- Un fonds de solidarité spécifique dédié pour l'Afrique pour faire face au COVID a été créé, avec un montant de 295 000 € de dons reçus ;
- Un autre fonds de solidarité a été ouvert au bénéfice des collectivités du Liban suite à l'explosion dans le port de Beyrouth le 4 août 2020 et 550 000 euros ont été collectés auprès des collectivités françaises, et auprès de CGLU.

Du côté des dépenses :

- Suite à une alerte du Commissaire aux comptes début 2020, un plan de redressement sur 4 ans avait été validé par le Conseil d'administration du 11 février, et des mesures mises en œuvre, notamment : diminution des frais de personnel en 2020 (suite à 4 départs dont celui du directeur adjoint en retraite, dont le poste a notamment été supprimé) puis stabilisation les années suivantes, restitution du local situé en N-1, maintien à un faible niveau des frais de déplacement et d'hébergement, et recherche de nouvelles recettes ;
- Les frais de déplacement et missions ont été drastiquement réduits en raison de l'impossibilité de se déplacer, soit une économie de 23 400 € du fait des reports de certaines activités ;

- Les frais de structures - reprographie, fournitures diverses, téléphonie – ont aussi été diminués soit une économie de 14 000 € ;

L'association a par ailleurs bénéficié de plusieurs de reports de dettes :

- Report de dettes sociales pour un montant de 51 305 € ;
- Report de 6 mois des échéances du prêt consenti en 2018 pour un montant de 50 000 € ;

Ainsi que d'aides, liées à la crise de la Covid :

- Aide indemnité activité partielle reçue sur l'exercice pour 6 412 € ;
- Aide indemnité journalière garde d'enfant reçue pour 1 849 € ;

Autres faits marquants de l'exercice

Les 11ème rencontres de l'action internationale des collectivités (RAICT) initialement prévues au mois de juillet, malgré des mesures sanitaires très contraignantes, ont pu se tenir en présentiel, les 21 et 22 septembre 2020 à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris, rassemblant plus de 800 personnes. Par ailleurs, le budget de ces Rencontres annuelles est à l'équilibre, financé par des subventions publiques – DAECT, AFD, UE, et par le paiement des droits d'entrée pour les non adhérents.

Suite aux Municipales de mars et juin 2020, les instances ont été renouvelées : nouveau Conseil d'administration, nouveau Bureau Exécutif et élection d'un nouveau Président (M. REBSAMEN) et d'un nouveau Trésorier (M. DARDELET).

A l'occasion d'une Assemblée générale Extraordinaire, en décembre 2020, les statuts ont été précisés (nombre de membres pour le CA et nombre de membres pour le BE), et la parité au sein du Bureau a été inscrite formellement. Un règlement intérieur a été créé et adopté à cette occasion.

Des activités nouvelles – Chroniques géopolitiques, ateliers géographiques, ont été lancées.

Les fonds associatifs et réserves cumulés se chiffrent à – 433 998 € au 31 décembre 2020.

La situation de la trésorerie reste fragile mais globalement bien tenue, grâce notamment à un prêt de 300 000 euros, sur 3 ans, que nous a octroyé notre principal partenaire bancaire, le Crédit Mutuel, fin 2018, ainsi qu'une ligne de découvert autorisée d'un montant de 100 000 euros.

Les perspectives pour 2021

Le bon résultat de l'année 2020 est notamment dû, nous l'avons vu, à des reports de programme, ainsi qu'à une gestion stricte des dépenses. L'effort doit être poursuivi en 2021 pour, d'ici 3 à 4 ans, avoir reconstitué les fonds sociaux de l'association. Il s'agira en effet à la fois de poursuivre la réduction des frais de structure, tout en restant en capacité de mener nos missions, l'enjeu étant bien alors d'optimiser les revenus de l'association.

A cet égard, une analyse fine sera menée vis-à-vis des frais généraux que CUF impute sur les différents projets, programmes et conventions qu'elle négocie. Une partie de ces frais généraux permet en effet de couvrir le coût des ressources humaines, et une autre partie doit permettre à l'association de dégager les montants nécessaires à la reconstitution, sur plusieurs années, des fonds sociaux. L'analyse permettra de « qualifier » ces frais généraux, en identifiant la marge dont nous disposons actuellement, et la marge qu'il faudrait dégager pour assurer durablement cette reconstitution.

Le taux de ces frais généraux n'est en effet pas uniforme, et pourrait être rehaussé dans le cadre de certains programmes ou conventions, ainsi que dans le cadre de la gestion des fonds de solidarité, notamment vis-à-vis des dons des non adhérents.

Un retour sur ces travaux sera effectué lors du Conseil d'administration de décembre, pour mise en œuvre dès le budget 2022.

Présentation du budget 2021

Du côté des **recettes**, ce budget est basé sur les éléments suivants :

- Maintien des cotisations à hauteur de 800 000 euros, et réflexion sur la « cotisation découverte », pour une plus grande lisibilité auprès des collectivités,
- Maintien de la subvention de la DAECT à hauteur de 490 000 euros,
- Subvention du Centre de crise à hauteur de 126 011 euros, correspondant aux actions qui seront menées au cours de l'année, au Sahel et à Bangui,
- Versement à CUF des frais de gestion liés au suivi des fonds de solidarité et à l'hébergement de l'association « Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine »,
- Subvention de l'UE dans le cadre du programme Platforma,
- Recettes liées aux entrées payantes lors des Rencontres de juin à la Cité des sciences,
- Recettes divers correspondant notamment au versement par l'Agence nationale de la recherche de la quote-part « Cifre », et à la part versée par les collectivités dans le cadre du fonds d'appui lié au DCOL,
- Subventions de CGLU, du ministère de la jeunesse et des sports, du Ministère des outre-mer, et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Du côté des **dépenses**, nous notons :

- La poursuite du travail sur les frais de structure,
- La recherche d'opportunités et d'aides à la création d'emplois - alternance, cifre – pour limiter l'augmentation de la masse des ressources humaines, tout en permettant d'aller chercher des appuis à l'équipe,
- La poursuite de la limitation des frais de déplacement et mission.

Impact de la crise du Covid

Les principaux éléments ont été rapportés dans la partie concernant le budget 2020. La crise a en effet rendus impossibles la plupart des déplacements, même si des missions en France ont pu être réalisées. L'association a aussi adapté ses modes de faire en changeant le matériel informatique pour que les

salariés puissent toutes et tous disposer d'un ordinateur portable, et d'un téléphone portable professionnel. L'enjeu, en 2021 et suivante, est de maîtriser les coûts liés à l'organisation de réunions hybrides, à la fois présentiels et distancielles, ce qui génère des coûts importants liés aux moyens techniques à mobiliser. L'organisation de ce type de réunions hybrides ne sera pas durable financièrement, et il conviendra d'opter pour le maximum de réunions virtuelles, ne gardant en présentiel que quelques rares réunions – assises, Rencontres annuelles.

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel, les élus et élus, et celles et ceux, nombreux, qui s'engagent, dans un contexte difficile, au service de Cités Unies France.

Résolutions proposées :

Le trésorier et la trésorière adjointe proposent au président de Cités Unies France de présenter à l'assemblée générale, pour ratification les trois résolutions suivantes :

1. « L'assemblée générale de Cités Unies France, réunie à (distance ou lieu) le mercredi 13 octobre 2021, après avoir entendu la lecture du rapport du trésorier, Jean-Claude Dardelet et de la trésorière adjointe, Flavie Boukhenoufa, ainsi que du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2020, approuve les comptes, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports ; elle donne au président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice. »
2. « L'assemblée générale de Cités Unies France, réunie à (distance ou lieu) le mercredi 13 octobre 2021, sur proposition du trésorier, décide d'affecter la totalité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit un excédent de 101 280 € au compte de « Report à nouveau ».
3. « L'assemblée générale de Cités Unies France, réunie à (distance ou lieu) le mercredi 13 octobre 2021, décide pour 2022 de maintenir le barème de cotisations en l'état de l'année 2021.

Nous restons, Mesdames, Messieurs, à votre disposition pour répondre à vos questions et nous vous remercions pour votre attention et votre confiance.

Jean-Claude Dardelet, trésorier
Flavie Boukhenoufa, trésorière adjointe